

1721.

Juillet.

sième en jouë ; enfin il se met à courir de toute sa force. Il s'arrête ensuite, & reprend ses sens : c'est la retraite, d'abord précipitée, puis plus tranquille. Alors il exprime par divers cris les différentes situations, où s'est trouvé son esprit pendant sa dernière Campagne, & finit par le récit de toutes les belles actions, qu'il a faites à la Guerre.

Des Traités.
qui se font
par le moyen
de la Danse
du Calumet.

Quand la Danse du Calumet a pour objet, comme c'est l'ordinaire, la conclusion d'une Paix, ou d'un Traité d'alliance contre un Ennemi commun, on grave un Serpent sur le manche ou tuyau de la pipe ; & l'on met à côté une planche, où sont représentés deux Hommes des deux Nations considérées, ayant sous les pieds l'Ennemi, désigné par la marque de sa Nation. Quelquefois à la place du Calumet, on met un Casse-tête. Mais s'il ne s'agit que d'une simple alliance, on représente deux Hommes se tenant d'une main, portant de l'autre un Calumet de paix, & ayant chacun à ses côtés la marque de sa Nation. Dans tous ces Traités on se donne mutuellement des gages, comme des Colliers de Porcelaine, des Calumets, des Esclaves : quelquefois des Peaux de Cerfs & d'Elan, bien passées, ornées de figures faites avec du poil de Porc-Epy ; & alors c'est sur ces Peaux, que sont représentées les choses, que j'ai dites, soit avec le poil du Porc-Epy, soit avec de simples couleurs.

Autres Dan-
ses.

Il y a d'autres Danses plus simples, où l'on n'a eu en vûë que de donner aux Guerriers les occasions de raconter leurs belles actions. C'est toujours ce que les Sauvages font le plus volontiers, & ils ne s'en lassent jamais. Celui,